

Compte rendu de séance

Séance du 30 Mars 2018

L'an 2018 et le 30 Mars à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle Area Bacchi sous la présidence de DARDONVILLE Alain Maire

Présents : M. DARDONVILLE Alain, Maire, M. LEGUET Thierry, Mme CAPLAIN Joëlle, M. GASTECCEL Jean-Jacques, Mme OGER Colette, Mme PASSEMARD Aline, Mme PLISSON Sabrina, Mme GAUCHER Céline, M. MERY Cyrille, M. PINTO Alexis

Absent(s) ayant donné procuration : M. DUBOIS Franck à M. DARDONVILLE Alain, Mme POUSSE Corinne à Mme GAUCHER Céline, M. JAHIER Bernard à Mme CAPLAIN Joëlle, Mme JUNCHAT Ghislaine à M. LEGUET Thierry, M. TARTROU Arnaud à Mme OGER Colette

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 10

Date de la convocation : 26/03/2018

Date d'affichage : 26/03/2018

Acte rendu exécutoire

après dépôt en PREFECTURE DU LOIRET
le : 04/04/2018

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme PASSEMARD Aline

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

TAUX DES TAXES LOCALES 2018 - D2018_008

VOEU PRESENTE PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL - D2018_009

Les compte rendu de conseil municipal de la séance du 22 février 2018 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Madame Aline PASSEMARD est nommée secrétaire de séance.

Comptes rendus des commissions

Monsieur le Maire invite Céline GAUCHER à présenter l'Animation Jeunesse.

Animation Jeunesse

Le lundi 2 avril aura lieu la chasse aux œufs sur l'espace vert de la salle polyvalente de 10h à 11h30.

A ce jour 77 pré-inscriptions ont été reçues en mairie.

Une sortie Parc Astérix est prévue pour les collégiens le jeudi 3 mai 2018, organisée par Cigales et Grillons. Le courrier a été distribué aux intéressés.

Communication

Monsieur Thierry LEGUET informe que l'intérieur du panneau d'affichage en centre bourg a été repeint en vert et précise que le site internet www.rebrechien est périodiquement mis à jour.

Cadre de Vie

Le défaut d'attache constaté sur l'un des deux chaudrons suspendus a été identifié. Les deux chaudrons ont ainsi pu être réparés par Monsieur Richard BARBIER avant le fleurissement de printemps. Les végétaux de la place (Leycesteria, hosta et géraniums) ont d'ailleurs été commandés pour un montant de 653€.

Une plaque "Rebréchien" a également été positionnée au niveau des lisses du terrain de football.

Débat d'orientation budgétaire

Monsieur le Maire informe qu'après quatre années de baisse, la Dotation Globale de Fonctionnement devrait être stabilisée en 2018.

L'inflation est de 1%, les taux d'intérêt restent bas mais il est prévu une reprise de leur augmentation d'ici 2 ans.

L'objectif de la loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022 prévoit un déficit de 0.3% du PIB. C'est pourquoi l'Etat attend des collectivités territoriales un effort pour compenser ce déficit de l'Etat. Il attend des collectivités territoriales une économie de 13 milliards d'euros d'ici 2022.

La proposition budgétaire est établie avec une dotation d'un montant équivalent à 2017 (en régression de 56k€ par rapport à 2013 soit une diminution de près de 38%).

Après le transfert de la voirie à la CCF en 2017, c'est au tour en 2018 dans le cadre de la loi NOTRe, du transfert des compétences Eau et Assainissement.

Ceci a eu pour effet de priver les communes de la trésorerie apportée par ces deux compétences, et plus particulièrement pour Rebréchien, dont les recettes sont limitées aux seules taxes locales et dotations de l'Etat, de voir cette trésorerie réduite à son minimum.

De plus nous devons rembourser les lignes de trésorerie souscrites en 2017 dans l'attente des subventions de l'Etat et de l'Agence de bassin Loire Bretagne. Il nous faut générer en 2018 une économie de 100k€ qui viendront s'ajouter aux 148 k€ reversés par la CCF qui du fait de ses nouvelles compétences percevra ces subventions.

Taux des Taxes Locales 2018

réf : D2018_008 A la majorité (pour : 9 contre : 6 abstentions : 0)

En 2017 les taux des 3 taxes locales n'ont pas été augmentés, et la commune a perçu 545 207 €.

L'état 1259 de notification des taux d'imposition des taxes locales directes pour 2018 envoyé par la DGFIP fait état d'un produit attendu de 551 274 € sans augmentation des taux par la commune.

Afin de finaliser la préparation du budget pour le vote lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal du 13 avril 2018, il faut arrêter les taux des 3 taxes locales.

Une augmentation des taux de 1% permettrait d'augmenter le résultat attendu de 8 500 €.

Alain DARDONVILLE, Maire préconise de ne pas augmenter les taux, que l'augmentation des bases suffit. Monsieur Thierry LEGUET propose de n'augmenter que la taxe d'habitation car il s'agit de la dernière année de recouvrement. La base étant celle de 2017, cette augmentation ne serait pas prise en compte.

Monsieur le Maire soumet plusieurs propositions au vote :

Augmentation des taux de 2% = 15 contre

Augmentation des taux de 1% = 6 pour, Joëlle CAPLAIN, Bernard JAHIER pouvoir à Joëlle CAPLAIN, Céline GAUCHER, Corinne POUSSE pouvoir à Céline GAUCHER, Alexis PINTO, Sabrina PLISSON.

Pas d'augmentation des taux = 9 pour, Alain DARDONVILLE, Franck DUBOIS pouvoir à Alain DARDONVILLE, Thierry LEGUET, Ghislaine JUNCHAT pouvoir à Thierry LEGUET, Colette OGER, Arnaud TARTRON pouvoir à Colette OGER, Cyril MERY, Aline PASSEMARD, Jean-Jacques GASTECEL

Le conseil municipal à la majorité, 9 pour, 6 contre, choisit de ne pas augmenter les taux des taxes locales.

Présentation du projet du budget 2018

Monsieur le Maire présente ensuite le projet de budget primitif travaillé en commission finances. Celui-ci a aussi été présenté en réunion de travail des élus du 19 mars dernier.

Il rappelle les grandes lignes prévues en dépenses et en recettes en fonctionnement et investissement invitant les conseillers municipaux présents à faire part de leurs remarques.

- Madame Aline PASSEMARD demande sur quel article sont imputés les colis des anciens ? Il s'agit du compte Fêtes et Cérémonies.

- Monsieur Cyrille MERY souhaite des explications sur le montant attribué à l'article 6475 Pharmacie, très inférieur à l'année 2017. Cet article comprenait l'année dernière le montant d'achat d'un matériel auditif pour un agent qui n'a pas à être reconduit en 2018.

Monsieur le Maire explique ensuite le jeu d'écritures comptables consistant à intégrer dans le budget principal, les résultats du budget annexe assainissement 2017, déficitaires.

Dispositif de participation citoyenne

La Gendarmerie, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de la « SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN », déploie un dispositif de participation citoyenne afin d'associer la population à la sécurité de son environnement. Pour toute information à transmettre, voici l'adresse mail de la brigade de Neuville-aux-Bois

securiteduquotidien-neuville.aux.bois@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Le Bus Numérique

Des ateliers collectifs gratuits, destinés aux plus de 65 ans, sur l'usage des outils numériques et de l'internet se dérouleront sur le territoire de la CCF entre le 15 et le 19 octobre 2018 dans un bus numérique.

Ces ateliers collectifs de 12 places durent 3 heures. Deux sessions sont organisées par jour. Les participants peuvent y apporter leurs tablettes et smartphones.

Dans ce véhicule équipé d'outils informatiques, des ateliers gratuits seront dispensés aux retraités de plus de 65 ans pour l'apprentissage et le perfectionnement des outils numériques.

Utiliser correctement la messagerie électronique, s'approprier les outils numériques : appareils photo, clé USB, clavier, souris...

Inscriptions avant le 1^{er} juin en mairie au 02-38-65-61-15, pour les habitants de Rebréchien.

Vœu présenté par le Président du Conseil Régional

réf : D2018_009 A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Monsieur le Président du Conseil régional Monsieur François BONNEAU, présente aux communes de la région le vœu présenté en séance plénière du 22 février a été adopté à l'unanimité, pour appeler à la mobilisation et prendre une décision collective ferme concernant la remise en cause de la desserte ferroviaire de pans entiers du territoire national et régional.

Le rapport de Monsieur Jean-Cyril SPINETTA remis au gouvernement propose l'abandon par l'Etat de l'entretien des petites lignes et en propose la fermeture sèche. Il s'agirait pour la région de 6 lignes.

Monsieur François BONNEAU sollicite le soutien de toutes les communes de la région.

Les membres du conseil municipal à l'unanimité décident de soutenir le vœu présenté par le Président du Conseil Régional.

Questions diverses :

Monsieur le Maire informe que la réunion de travail prévue le 10/04/2018 est annulée.

Le Conseil Municipal du vote du budget 2018 aura lieu le vendredi 13 avril 20 heures.

Séance levée à: 21h45